



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'environnement

Question écrite n° 1547

Texte de la question

M. Christian Vanneste alerte M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur la demande de différentes organisations de défense des animaux de participer au futur Grenelle de l'environnement. Il lui semble primordial que ces associations soient associées aux prochains travaux. Il souhaiterait donc connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le Grenelle de l'environnement s'est déroulé en deux phases : une première phase durant laquelle les groupes de réflexion ont débattu afin d'émettre des propositions et une seconde phase régionale au cours de laquelle le débat a été ouvert au public et aux représentants associatifs dans toutes les régions françaises. Il n'a pas été possible d'associer directement aux travaux de cette instance les associations de protection des animaux défendant plus spécifiquement le bien-être animal. Cependant, leurs préoccupations ont été prises en compte pendant les rencontres « Animal et Société », organisées à l'initiative du ministre de l'agriculture et de la pêche, entre les mois de mai et de juin 2008. En effet, la protection des animaux contre les mauvais traitements ou les utilisations abusives relève des attributions de ce ministère, qui associe très étroitement d'autres départements ministériels à ces débats et à ces travaux spécifiques. Les principaux résultats des rencontres « Animal et Société » sont les suivantes : l'élaboration et la diffusion d'une charte nationale des relations avec l'animal ; la création d'une commission nationale de suivi des rencontres « Animal et Société » ; huit axes d'amélioration de la protection de l'animal au quotidien, avec de nombreuses actions auprès des filières, des professionnels et des particuliers. Le Gouvernement est donc attentif à ces questions d'éthique et, au-delà des acquis de ces rencontres, qui constituent des avancées importantes, il souhaite poursuivre le travail d'élaboration concertée des meilleures solutions.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1547

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2007, page 5012

Réponse publiée le : 2 septembre 2008, page 7563